

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
31 JUILLET 2019**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
 - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Aucun
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Aucun
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Aucun
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Autorisation - annulation constats d'infractions du 32 avenue Janelle
 - 8.2 Autorisation - DM 2019-004
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Aucun
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Aucun
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
 - 12.1 Aucun
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 13.1 Aucun
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue Mercredi, le 31 juillet 2019 à 18h35 au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

M. Jean Cheney maire
M. Michel Monette conseiller poste #1
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
Mme Carole Forget conseillère poste #5
M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

Absence motivée:

M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2
M. Maurice Boissy conseiller poste #4

2019-07-153 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de M. Michel Monette,
Appuyé par M. Jérémie Letellier, il est résolu :

Que la séance du conseil soit ouverte à 18h35.

ADOPTÉE

2019-07-154 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Mme Carole Forget,
Appuyé par M. Martin Van Winden, il est résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT

2019-07-155 Autorisation - annulation constats d'infractions du 32 avenue Janelle

CONSIDÉRANT l'émission de deux constats d'infractions pour l'installation sans permis d'une piscine ainsi que la construction sans permis d'une remise;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal considère que l'omission de demander un permis à deux reprises représente une seule et même infraction;

CONSIDÉRANT des frais potentiels de 450\$ par infraction soit 300\$ d'amende et 143\$ de frais de justice;

CONSIDÉRANT des frais de 100\$ advenant l'annulation d'un des constats;

Il est proposé par Mme Carole Forget
Appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

D'autoriser l'annulation d'un constat d'infraction pour la construction d'une remise sans l'émission d'un permis de construction.

D'autoriser le paiement des frais d'annulation de 100\$.

D'imputer cette somme au compte no.2 13000 970.

ADOPTÉE

2019-07-156 Autorisation - DM 2019-004

CONSIDÉRANT la proximité à la rue Joanie;

CONSIDÉRANT la hauteur du bâtiment;

CONSIDÉRANT que la demande déroge largement de la réglementation;

CONSIDÉRANT que le propriétaire avait été informé de la situation avant l'acquisition de la propriété;

CONSIDÉRANT une recommandation défavorable du CCU déposée lors de leur rencontre du 3 juillet 2019;

CONSIDÉRANT une recommandation défavorable du service de l'urbanisme;

Il est proposé par M. Michel Monette
Appuyé par M. Jérémie Letellier et résolu :

De rejeter la demande de dérogation mineure DM 2019-004

ADOPTÉE

2019-07-157 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Jérémie Letellier,
Appuyé par M. Michel Monette, il est résolu :

Que la séance du conseil soit levée à 18h40.

ADOPTÉE

JEAN CHENEY
MAIRE

JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER